

Comparaison des catalogues Coirault et Laforte

Patrice Coirault, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*. Ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon. Paris, Bibliothèque nationale de France, *Tome I, La Poésie et l'amour*, 1996, 566 p. ISBN 2-7177-1990-3 ; et *Tome II, La vie sociale et militaire* 2000, 635 p. ISBN 2-7177-2104-5

Donatien Laurent and Georges Delarue

Volume 2, 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201653ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201653ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Laurent, D. & Delarue, G. (2004). Comparaison des catalogues Coirault et Laforte / Patrice Coirault, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*. Ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon. Paris, Bibliothèque nationale de France, *Tome I, La Poésie et l'amour*, 1996, 566 p. ISBN 2-7177-1990-3 ; et *Tome II, La vie sociale et militaire* 2000, 635 p. ISBN 2-7177-2104-5. *Rabaska*, 2, 159–167.
<https://doi.org/10.7202/201653ar>

Place publique

Points de vue

Répertoire des chansons françaises de tradition orale

À la veille de l'achèvement de la publication du *Répertoire des chansons françaises de tradition orale* de Patrice Coirault, dont les deux premiers tomes ont paru à Paris sous la direction de Georges Delarue en 1996 et en 2000, *Rabaska* a sollicité les avis de chercheurs qui ont déjà utilisé intensivement ce nouvel outil de recherche et qui connaissaient tout aussi bien les six volumes du *Catalogue de la chanson folklorique française* de Conrad Laforte, publiés à Québec entre 1977 et 1987. Des collègues français, Donatien Laurent, de Brest, et son compatriote Georges Delarue, de Grenoble, se joignent ainsi à notre confrère franco-ontarien Marcel Bénétteau, de Windsor, pour apprécier les qualités du *Répertoire* en regard des acquis du *Catalogue*.

Patrice Coirault, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*. Ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon. Paris, Bibliothèque nationale de France, *Tome I, La Poésie et l'amour*, 1996, 566 p. ISBN 2-7177-1990-3 ; et *Tome II, La vie sociale et militaire* 2000, 635 p. ISBN 2-7177-2104-5.

Comparaison des catalogues Coirault et Laforte

DONATIEN LAURENT

Université de Bretagne occidentale, Brest
en collaboration avec

GEORGES DELARUE

Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, Grenoble

Préliminaire

On connaît l'incroyable richesse de la chanson française de tradition orale, tant du point de vue des textes que de la musique, et le rôle historique qu'elle a pu jouer dans la formation et l'évolution du répertoire chansonnier des différents peuples d'Europe. Il n'en est que plus surprenant qu'elle ait si peu retenu l'attention des milieux universitaires français au cours du dernier demi-

siècle. Les sources sont pourtant multiples, et souvent de la meilleure veine : collectes anciennes faites à une époque où la mine était encore riche et les gisements presque à ciel ouvert, enregistrements (trop rares) conservés dans des établissements publics ou privés. Les huit volumes de chansons collectées en Nivernais par Achille Millien à la fin du XIX^e siècle, et dont Georges Delarue vient d'achever la publication en complément des trois volumes publiés par Millien lui-même entre 1906 et 1910, donnent un témoignage éclatant de ce qui aurait pu être fait dans chacune de nos provinces. L'édition critique qu'a réalisée Georges Delarue restera un modèle permanent pour toutes les éditions à venir dans ce domaine. Quant aux instruments d'étude et d'analyse critique qu'ils mettent en œuvre, ils sont eux aussi exemplaires, mais tout aussi inconnus ou inaccessibles que les données elles-mêmes. Pour quelques collections qui ont eu la chance de trouver un éditeur éclairé, combien, restées manuscrites ou devenues inaccessibles, dorment sans inventaire précis dans la paix et le secret des archives ?

Le problème prend d'ailleurs une nouvelle dimension si, comme il est naturel, on prend en compte également toutes les versions parallèles issues des territoires francophones d'Europe et d'Amérique. Cependant, grâce à l'immense travail réalisé par plusieurs générations de chercheurs sous la conduite de personnalités aussi remarquables que Marius Barbeau ou Luc Lacourcière, l'accès à ces versions a longtemps été relativement plus aisé qu'en France : la grande collection des Archives de folklore de l'université Laval n'a cessé d'accueillir, depuis sa fondation, des travaux sur la chanson française de tradition orale, un domaine resté beaucoup plus vivant dans les chantiers canadiens que dans la France en cours d'industrialisation ; et infiniment mieux reconnu et considéré par les élites sociales et intellectuelles.

Comment se repérer dans ce maquis d'éditions et d'études diverses entreprises depuis un demi-siècle sur les deux rives atlantiques où s'est développée la chanson française traditionnelle ?

Un homme, Patrice Coirault (1875-1959), réduit à ses seules forces, à l'écart de toute entreprise patrimoniale officielle, avait entrepris dès le début du siècle de s'atteler à cette tâche de repérage et de catalogage. Sensible à cet héritage par sa double ascendance vendéenne et poitevine, il n'eut de cesse, sa vie durant, de rassembler les données écrites et orales nécessaires à la constitution de ce corpus et à son étude critique. Il a établi un fichier aussi exhaustif et précis que possible, fichier qui, à son décès, fut déposé au département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France, où son amie Simone Wallon, alors conservatrice du département des Manuscrits, en prépara la publication, en collaboration avec Yvette Fédoroff et Georges Delarue.

C'est ce travail magistral, repris, vérifié et augmenté par ce dernier, qui vient d'être publié par la Bibliothèque nationale sous la forme de deux volumineux répertoires. Georges Delarue, seul maître d'œuvre depuis la disparition de ses deux collaboratrices parisiennes, a presque terminé la troisième et dernière partie.

Il y avait, certes, plusieurs années que les chercheurs de l'Amérique francophone disposaient, grâce à Conrad Laforte, d'un *Catalogue de la chanson folklorique française* (six volumes parus entre 1977 et 1983) dont l'ambition, proche de celle de Patrice Coirault, était d'abord de recenser l'ensemble des versions de chansons françaises publiées sur les deux rives de l'Atlantique. La publication des deux volumes du *Répertoire* de Patrice Coirault, mis au point par Simone Wallon et Georges Delarue, vient, fort opportunément, apporter un élément de comparaison et un regard différent sur la chanson française de tradition orale. C'est à la présentation comparée de ces deux ensembles, « Catalogue » et « Répertoire », que sera consacré cet article.

J'ai demandé à Georges Delarue, le meilleur connaisseur en France de l'œuvre de Patrice Coirault, et qui, pour amener à édition les quelque deux mille fiches laissées par celui-ci, a passé des années à réfléchir aux problèmes d'établissement d'un catalogue spécifique de la chanson française de tradition orale, de communiquer son avis aux lecteurs de *Rabaska*. C'est ce texte que le lecteur trouvera ci-dessous.

D. LAURENT

* * *

Une question de vocabulaire

Au cours de cet exposé et pour éviter toute ambiguïté, nous emploierons le mot « catalogue » (avec un c minuscule) pour faire référence à tout catalogue quel qu'il soit, qu'il se rapporte ou non à la chanson. Il sera renvoyé à celui de Conrad Laforte par le mot *Catalogue* tandis que celui de Patrice Coirault sera désigné par le mot *Répertoire*.

Qu'attend-on d'un catalogue ?

Nous partirons d'un exemple.

Ouvrons, au hasard, un recueil de chansons folkloriques comme celui de Bujead.

Soit, par exemple le tome II à la p. 84. La chanson que l'on y voit a pour titre « Jeanne ». Son premier couplet est « Ce sont trois garçons bons drilles / Mais à la guerre ils s'en vont / Mais le plus jeune des trois / Dit à ses

camarades / Faut que j'aille voir ma mi' / Dans son petit ménage. » La suite nous dit que le galant part soldat, délaissant son amante. Celle-ci part avec son enfant (*sous-entendu* : dont celui-ci est le père) à la recherche du soldat. Elle le trouve. Il l'éconduit. Lamentations de la belle qui invite les filles à marier à ne pas prendre un garçon débauché.

Ce que l'on désire, c'est que le catalogue consulté nous permette de trouver le plus rapidement possible toutes les versions de cette chanson qu'a recensées l'auteur du dit catalogue.

La notion de type

Mais que faut-il entendre par « toutes les versions recensées » ? Cela suppose que l'on puisse définir un certain nombre de critères à partir desquels on pourra dire que deux chansons recueillies indépendamment l'une de l'autre ont suffisamment de ressemblance entre elles pour qu'on puisse les rattacher à un même type. Alors, à chacun des types reconnus, on fera correspondre une notice du catalogue.

Chose curieuse, ni dans la préface du *Catalogue*, ni dans *Poétiques...* qui sert d'introduction à celui-ci, Conrad Laforte ne se préoccupe d'une telle définition, comme si cette notion allait de soi. Par contre, dans la préface du *Répertoire* (I, p. 18), les responsables de sa mise en œuvre ont tenu à préciser sur quels critères Coirault s'était basé pour caractériser un type :

!! Même sujet.

!! Expressions comparables (=> certains vers communs).

!! Même structure de couplet (la coupe) ou, du moins, des structures proches.

Nous invitons nos lecteurs à se reporter à ce texte pour bien percevoir toutes les nuances qui accompagnent l'utilisation de tels critères.

À la recherche de la notice

1) En suivant le plan général de l'ouvrage

L'un et l'autre des auteurs se basent sur la thématique des paroles. Conrad Laforte ajoutant cependant — à dose modeste — certains critères d'ordre formel. En particulier, son tome 1 isole les « chansons en laisse », expression par laquelle il désigne les chansons à refrain du type « Rondes ». Sa distinction entre « chansons strophiques » et « chansons en forme de dialogue » est plus contestable. Pour le reste, il se conforme grosso modo aux habitudes suivies par les collecteurs dans leurs publications.

La première démarche qui vient à l'esprit est de suivre les critères qui ont inspiré l'auteur lorsqu'il a élaboré son catalogue et de deviner ainsi dans quelle rubrique il a bien pu ranger cette chanson.

a) Recherche au *Catalogue*

La chanson n'étant pas entièrement dialoguée, il nous faut vraisemblablement la chercher au tome II : Chansons strophiques.

On a alors le choix entre 18 rubriques numérotées de A à R.

La chanson serait-elle en C, *Chansons romanesques* ? Aucun titre ne semblant correspondre, voyons plus loin.

Alors en H, *Cycle du voyage : les Départs* ? Ah ! Voici un titre possible : H-45 *La fille délaissée* ! On se reporte alors à la p. 394 où est la notice. Déception : pas de référence à Bujeaud. L'aurait-il oubliée ? Pour s'en rendre compte, voyons de quoi on parle dans cette chanson. Aucun résumé ne nous guide, il faut donc se reporter aux ouvrages cités en référence. Ceci nous montre qu'il s'agit bien d'un type différent de celui que nous cherchons : « La belle, à la recherche de son amant soldat le retrouve après quarante jours de marche. Il la renvoie. » Heureusement pour nous, notre bibliothèque personnelle est bien garnie, le contrôle a donc été facile ; mais que de temps perdu pour celui qui devra aller consulter ces ouvrages dans une bibliothèque publique... à supposer qu'elle les possède !

La rubrique M *Cycle du voyage : les militaires* n'a aucun titre qui pourrait convenir. Continuons !

Nous voilà arrivés en O, *Chansons sur l'état civil et les conditions sociales*. 109 titres sont offerts à notre choix ! Arrivé au 20 *La fille délaissée avec un enfant* on pense avoir enfin trouvé. Pourtant la notice de la p. 547 ne fait pas référence à Bujeaud mais seulement à Millien, II, 136. Une nouvelle fois nous devons nous reporter à l'ouvrage cité. Victoire ! La chanson, que Millien appelle « La jolie Jeanne » appartient manifestement au même type que celle de Bujeaud ! Mais alors où est référencée cette dernière ? Il semble bien que, pour une raison que nous ignorons, elle ait échappé au catalogage.

b) Recherche dans le *Répertoire*

Au tome I, p. 26 nous trouvons le plan de classement de Coirault. Il comprend 121 rubriques, réparties en 16 chapitres. Laquelle peut convenir ?

La rubrique 35 *Abandonnées à la recherche du galant* semble répondre particulièrement bien à notre attente. Effectivement, en se reportant au plan qui figure en tête de celle-ci (p. 359) on voit 3605 *La jolie Jeanne*. Il suffit de consulter, p. 361, la notice correspondante. Elle s'ouvre par un résumé qui ne nous laisse plus aucun doute. Ainsi, la chanson a pu être clairement identifiée, sans tâtonnements inutiles et sans que nous ayons eu besoin de nous reporter à aucun autre ouvrage !

À titre indicatif, précisons que la chanson sur laquelle nous avons hésité précédemment se trouve en 3503 *Celle qui marche quarante jours*.

2) Recherche à partir du titre

Chaque catalogue possède un index des titres. Rien au mot Jeanne, ni dans l'un, ni dans l'autre. Chez Coirault « La jolie Jeanne » conduit immédiatement à la notice 3605 puisque c'est le titre qui a été choisi ; chez Laforte on a le renvoi : « voir *La fille délaissée avec un enfant* ».

3) Peut-on concevoir d'autres critères de recherche ?

Avant de pouvoir répondre à cette question, il nous faut d'abord examiner les notices telles qu'elles figurent dans chacun des catalogues.

a) Catalogue Laforte

(O-) 20 *LA FILLE DÉLAISSÉE AVEC UN ENFANT*

CANADA – TERRE-NEUVE : _ 1A. Coll. Kenneth Peacock, MN-PEA-180-1106. Chanté par Mme Joséphine Costard, juil. 1960 _ 1B Peacock, *Songs of the Newfoundland Outports...*, 1965, v.1, p. 172-173, 6c. m.

FRANCE : 2 *Poésies populaires de la France*, ms v.3, ft 303 recto et verso. Comm. De M. Boyer, 6c. comm. – NIVERNAIS : _ 3 Millien, 1908, v.2, p. 136-138, 8c. var. m. _ 4 *Idem*, p. 139, 1c. m.

b) Répertoire Coirault

3505 La jolie Jeanne

« Ce sont trois garçons bons drôles, à la guerre ils s'en y vont. » Avant de partir, ils s'en vont « voir la Jeanne dans son petit ménage... — Nous partons le sam'di, nous reviendrons l'dimanche. » Mais l'amant ne revient pas. Elle prend son enfant sur son bras et part. En chemin, la Vierge la conseille sur la direction à prendre. Elle arrive au corps de garde et y trouve son amant. Il lui donne un mouchoir pour essuyer ses larmes et la renvoie dans son pays. Conseils aux filles : « Ne prenez pas de ces drôles qui s'engagent dans l'armée. Pour moi j'en ai pris un qui a le cœur volage, il m'a bien délaissée dans mon petit ménage. » (D'après Millien.)

F M M F M F	parfois	F M F M M F M F
7 7 6 6 6 6		7 7 7 7 6 6 6 6
8 8 6 6 6 6		
6 6 6 6 6 6		

FL. FRC. : Barbillat (1912), 158 et Barbillat (1931), IV, 13 (1tn).— BujeaudPO, II, 84 (1tn, 1n).— CoiraultCP (1tn).— GuillonC, 139 (1t).— IndyV, II, 82 (1tn).— MillienL, II, 136 (1tn, 1n, ff).— PPF, III, 303 (1t).

CAT. LAFORTE : II, O-20, *La fille délaissée avec un enfant*.

* * *

Revenons maintenant au souhait que nous avons formulé en tête de ce chapitre : Peut-on concevoir d'autres critères de recherche que l'utilisation du plan de l'ouvrage ou du titre choisi arbitrairement par l'auteur du catalogue (et qu'il n'est pas toujours facile de deviner) ?

Le *Catalogue* n'en fournit pas d'autres.

Le *Répertoire*, lui, est beaucoup plus généreux

- Le résumé a permis de dresser un *Index des mots-clés*, bien utile pour les comparaisons thématiques.
- L'indication de la coupe a permis de générer un *Index des coupes*, lequel, à notre avis, est le moyen de beaucoup le plus rapide pour identifier une chanson. Il a aussi une autre utilité, celle de permettre des recherches quant à l'échange des mélodies entre chansons de même coupe ou de coupes voisines.
- L'énumération des versions a engendré un index intitulé *Correspondance entre les pages des ouvrages dépouillés et les types catalogués*. Dans le cas cité en exemple, il eut suffi de chercher BujeaudPO, II, 84 pour avoir tout de suite le renvoi au type 3505 !

On peut juger de l'importance de ces index par la place qu'ils occupent dans le volume : Au tome I, nous avons 379 p. de texte et 183 p. d'index ; au tome II le texte occupe 468 p. et les index 164 p.

Les « sources anciennes »

Un autre point fort du *Répertoire* est l'indication des ouvrages anciens où l'on peut rencontrer des chansons comparables à la chanson-type objet de la notice. Si nous avons employé l'expression « chansons comparables » plutôt que « versions anciennes » c'est que, dans ce cas, les parentés peuvent être plus lointaines qu'une simple filiation. Dans son œuvre, Coirault emploie le mot « cousinage ».

Certes on trouvera au *Catalogue* des références à des versions anciennes. Mais Coirault a dépouillé infiniment plus d'ouvrages que Laforte et, de ce fait, ses références anciennes sont beaucoup plus complètes. Ainsi pour la chanson 2505 *Petit papillon volage* Coirault donne 3 références à des imprimés de colportage alors que Laforte n'en donne aucune dans sa notice III, A-1 *Papillon tu es volage*.

Les lacunes du *Répertoire*

Une fois la publication du *Répertoire* achevée (aux dires de Delarue, le tome III, et dernier, est presque terminé) le seul intérêt du *Catalogue* sera-t-il l'énumération des versions canadiennes lesquelles, bien évidemment sont restées inaccessibles à Coirault ? Lors de la publication du tome I, les trois éditeurs du *Répertoire* n'avaient aucun doute sur ce point. Puis lors de la

préparation du tome II — ils n'étaient alors plus que deux — leur certitude s'est trouvée mise à mal : manifestement la rubrique 52 *Les noces* correspondait à un choix arbitraire de Coirault ; tout aussi arbitraire est celui qu'il a fait pour les airs de danse présents dans la rubrique 74 *Couplets à danser* ; la répartition des chants mis en 73 *Rondes à baisers et à mariages fictifs* et en 79 *Rondes enfantines à baisers et à mariages* est contestable et présente des lacunes. Delarue — le seul de l'équipe initiale qui soit encore vivant — nous a confié qu'il rencontrait un problème analogue avec les rubriques 90 et 91 relatives aux chants de quête...

Sur tous ces points le *Catalogue* pourra fournir des références absentes du *Répertoire*, y compris en provenance d'ouvrages que Coirault a dépouillés mais dont il a volontairement négligé les données qui ne l'intéressaient pas. Il a une excuse à cela : employé au ministère des Travaux publics, il consacrait tous ses moments de liberté et une partie de ses nuits à ses recherches sur la chanson et son *Répertoire* était uniquement destiné à alimenter ses publications. Il n'avait pas l'intention d'aborder certains sujets, alors il n'a pas cherché à réunir une documentation complète les concernant.

Ces lacunes concernent surtout ce que Laforte appelle des « chansons brèves », lesquelles constituent le tome V du *Catalogue*. Là, ô miracle, on trouve une analyse des textes permettant une identification précise du type ! Ce volume sera indispensable à tout chercheur, aussi bien canadien que français, qui voudra approfondir le sujet.

Les insuffisances du *Catalogue*

Le tome VI est consacré aux « chansons sur des timbres ». Ce que Laforte appelle ainsi ce sont le plus souvent des chansons de création locale composées « sur l'air de xxx ». Selon la conception que l'on a de la tradition orale, on peut les accepter ou les rejeter.

Plus important en volume est l'« *Index général des appellations de timbres avec références aux mélodies* » qui occupe les p. 1 à 337 de ce tome. Ce n'est malheureusement qu'une liste alphabétique de désignations, sans que ni la coupe ni un codage de la mélodie ne soient donnés, ce qui en réduit considérablement l'intérêt. Lorsqu'on veut savoir si une mélodie correspond ou non à un timbre connu, l'absence de ces données rend toute recherche impossible.

C'est cette absence d'informations qui a empêché Laforte de découvrir certaines synonymies. En voici un exemple : Favart, dans sa pièce *La chercheuse d'esprit* (vol. VI, scène 8), utilise le timbre *Philis en cherchant son amant* et le note sous le n° 42. Ce même Favart dans *Les jeunes mariés* (vol. VII, sc. 7) emploie un timbre en apparence différent puisqu'il le désigne

par *air du Convalescent* ou *Le plus grand clerc n'y voit pas claire*. Il en donne la mélodie sous le n° 14 ; or celle-ci, à quelques notes près, est identique à celle notée pour *La chercheuse d'esprit*. Le manque de données quant à la coupe et à la mélodie dans le relevé établi par Laforte ont fait qu'il n'a pas eu l'idée de confronter ces deux airs et qu'il n'a pu découvrir ainsi leur identité. On pourrait multiplier les exemples.

Coirault avait dressé un *Répertoire des timbres* qui comporte plus de 2000 entrées et qui est accompagné, dans son fichier, par un index des coupes et un index des mélodies, classées à partir de leur notation chiffrée. La publication de ce second répertoire, amorcée par Joseph Le Floc'h mais interrompue par la mort de celui-ci, pourrait être reprise par Georges Delarue une fois terminée celle du *Répertoire des chansons de tradition orale*.

Conclusion

Compte tenu de tous les reproches que nous venons de faire, faudra-t-il jeter le *Catalogue* de Conrad Laforte aux orties ? Évidemment non ! Nous venons de voir que dans certains domaines il était irremplaçable (répertoire canadien, « chansons brèves ») ! Alors, comment l'utiliser au mieux pour découvrir à quel type appartient une chanson ?

Nous conseillons la démarche suivante :

1. Commencer par identifier le type à partir du *Répertoire Coirault*. Ses nombreux index (en particulier celui des coupes, on ne le répétera jamais assez) rendent cette recherche extrêmement facile. L'index indiquera quelques possibilités, le résumé apportera la certitude.
2. Se reporter ensuite à la notice du *Catalogue* qui est citée à la fin de celle du *Répertoire*.
3. Confronter alors les deux séries de références. Les deux catalogues ayant été conçus indépendamment l'un de l'autre, partout où il y aura coïncidence on pourra être certain que les versions ainsi référencées correspondent bien au type.
4. Si une référence apparaît à un des catalogues et non à l'autre, il faudra alors se poser la question : Pourquoi ? Si l'ouvrage a été dépouillé par l'auteur, en se reportant à celui-ci on saura s'il s'agit d'une simple omission ou bien si cela correspond à une conception différente du type par l'un ou l'autre des catalogueurs.

Ne considérons donc pas ces deux catalogues comme rivaux, mais comme complémentaires ; nous avons tout à y gagner.

G. DELARUE